

La section française de l'Association des Juristes Franco-Britanniques
(« AJFB ») est heureuse de vous convier à son

Dîner annuel

Qui se tiendra le vendredi 23 mars 2018 à 20 heures
A la Maison du Barreau, Hôtel de Harlay
2 rue de Harlay, 75001 Paris

L'AJFB constitue aux côtés de la section d'Irlande du Nord, de celle de l'Ecosse et de celle de l'Angleterre et du Pays de Galles, l'*Association des Juristes Franco-Britanniques / Franco-British Lawyers Society* (AJFB/FBLS).

Lord Phillips of Worth Matravers, ancien premier Président de la Cour suprême du Royaume-Uni, sera l'invité d'honneur de ce dîner et y interviendra pour aborder le thème « Droits de l'Homme et terrorisme ».

R.S.V.P. (Nombre de places limité) - Tenue de ville (port de la veste et de la cravate requis)



Validation au titre de la formation continue EFB : 2 heures

Attendance will qualify for 2 hours CPD

Bulletin (et, le cas échéant, le règlement par chèque)

à retourner avant le 15 mars 2018

à l'AJFB c/o Katherine Lisfranc

9 Boulevard Bourdon, 75004 Paris ou ajfb.france@wanadoo.fr

Nom/prénom :

Fonction :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Assistera(ont) au dîner de l'AJFB du 23 mars 2018

Prix par personne :

100 € pour les membres (*et nouveaux adhérents si adhésion simultanée*)

130 € pour les non membres

30 € pour les étudiants (*sur présentation d'un justificatif, dans la limite des places disponibles*)

Renseignements et inscriptions auprès de Katherine Lisfranc (ajfb.france@wanadoo.fr)

Règlement de préférence par virement

(Merci de préciser en objet votre nom + dîner AJFB du 29/03/2016) : RIB : 30004 00189 0000045358 78, IBAN : FR76 3000 4001 8900 0006 4535 878, BIC : BNPAFRPPPRG,

ou par chèque libellé à l'attention de l'« AJFB »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : ajfb.france@wanadoo.fr